



Tunis, 2 Novembre 2018

VI^{ème} Atelier interculturel de la Démocratie
Tunis, 13 et 14 novembre 2018

**LE ROLE ET LA PLACE DES INSTITUTIONS INDEPENDANTES
DANS UN ETAT DEMOCRATIQUE**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Mardi 13 novembre 2018

OUVERTURE :

Allocution de M. Gianni BRUCCHIQUIO Président de la Commission de Venise
Allocution de M. Ahmed OUNAIES, Ancien Ministre des Affaires Etrangères

SESSION I

**LES INSTANCES INDEPENDANTES : LE CADRE CONSTITUTIONNEL
ET LEUR NATURE JURIDIQUE**

Modérateur M. Serguei KOUZNETSOV

a. La place des instances constitutionnelles et des autres instances indépendantes dans l'ordre juridique national

Mme Finola FLANAGAN, Ancien membre de la Commission de Venise, Commissaire à la réforme du droit, Luxembourg.

b. Comment définit-on une instance « indépendante » par rapport aux fonctions traditionnelles : législative, exécutive ou judiciaire ?

M. Moussa BOURAYZAT, Commissaire général, Commission nationale des droits de l'homme, Jordanie

M. Chafik SARSAR, ancien Président de l'ISIE

c. Le choix des membres des instances indépendantes – autorité morale vs. Compétences techniques ;

Mme Lydie ERR, Membre de la Commission de Venise, ancienne Médiateure, Luxembourg

d. Les critères internationaux pour l'accréditation des institutions de droits de l'homme
Mme Sissi SHAHIDZADEH, Secrétaire du sous-comité de l'accréditation, Bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme/Institutions Nationales des Droits de l'Homme, OHCHR/NHRI

SESSION II

LES INSTANCES CONSTITUTIONNELLES INDEPENDANTES ET LEUR RELATION AVEC LE LEGISLATEUR ET LE POUVOIR JUDICIAIRE

Modérateur M. Chawki TABIB, Président de l'INLUCC

a. La nature des actes émis par les instances indépendantes et leur incidence sur les autres institutions de l'Etat

M. Emir POVLAKIC, Agence de régulation des communications, Bosnie et Herzégovine

b. Les conditions de l'indépendance des instances à la lumière de la pratique

Mme Sihem BEN SEDRINE, Présidente de l'IVD

c. L'exécution des actes des instances indépendantes et leur impact sur l'agenda législatif

M. Andriy MAGERA, Ancien vice-Président de la Commission Centrale Electorale, Ukraine

d. Les pouvoirs d'investigation et de décision des instances à la lumière des garanties procédurales,

M. Chawki GADDES, Président de l'INPDP

e. Le contrôle judiciaire sur la légitimité des actes des Instances Indépendantes et Constitutionnelles

M. Imed HASGUI, Présidente de l'INAI

Mercredi 14 Novembre 2018

SESSION III

LES INSTANCES INDEPENDANTES COMME CONTRE-POUVOIR A L'EXECUTIF

Modérateur le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature

a. Comment s'intègrent les pouvoirs exécutifs des instances dans l'ordre juridique national ?

M. Alejandro SHERMAN, Institut National Electoral, Mexique

b. Les instances indépendantes : une garantie pour une société des égaux

M. Nouri LAJMI, Président de la HAICA

c. L'impact des décisions des instances indépendantes sur les administrations nationales

Mme Anne-Sophie BONNET, Contrôleure en charge des relations internationales, Bureau du Contrôleur Général des lieux de privation de liberté (CGLPL), Belgique

d. Le financement des instances indépendantes comme garantie d'indépendance.

M. Jean-François FURNEMONT, Conseiller principal, Centre des régulateurs en Europe (CERRE), ancien Directeur général du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Belgique

SESSION IV

LES RELATIONS ENTRE LES INSTANCES ELLES-MEMES

Modérateur Mme Raoudha LAABIDI, Présidente de l'INLCT

a. La multiplication des instances et la délimitation des compétences respectives ;
Mme Neila CHAABANE, Membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Tunisie,
Doyen, Faculté de droit et des Sciences politiques et sociales de Tunis, Tunisie

b. La coordination et la coopération entre les différentes instances
M. Fethi JARRAI, Président de l'INPT